

# COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 AOÛT 2020

## REHABILITATION DE L'ANCIEN PRESBYTERE

### Réfection de voiries suite aux intempéries

Des intempéries se sont abattues sur le territoire le 12 juin dernier et ont causé un certain nombre de dégâts sur la commune dont notamment l'endommagement de chemins ruraux sur les villages de Mazemblard, Le Cros, Chambouttes, Le Mazel, Escublac, Jagonzac et Chazevieilles. Des travaux de remise en état, évalués à 37 200 €, sont donc nécessaires.

Compte-tenu du coût important, les élus sollicitent le soutien de la Préfecture de la Haute-Loire au titre des reliquats de la DETR 2020.

### Examen des offres pour la réhabilitation de l'ancien presbytère

Les résultats de la consultation pour la réhabilitation de l'ancien presbytère, en un gîte d'étape, ont été présentés aux membres du conseil.

Après en avoir délibéré, ces derniers ont décidé d'attribuer (à raison de 8 voix pour et 2 contre) les différents lots comme suit :

- Lot 01 – Démolitions / Maçonnerie / Façades / Assainissement et réseaux : Entreprise CRED - 110 183,50 € HT
- Lot 02 – Charpente bois / Couverture tuiles / Zinguerie : Entreprise ASSEZAT - 36 441,34 HT
- Lot 03 – Menuiserie extérieure bois et aluminium : M. REYMOND Serge - 49 497,01 € HT
- Lot 04 – Menuiserie intérieure bois : Menuiserie TEISSIER ROUQUET - 39 225,00 € HT
- Lot 05 – Plâtrerie / Peinture / Isolation : SARL MASCLAUX Pierre – 65 969,04 € HT
- Lot 06 – Chapes / Carrelage / Faïence : SARL FAVEYRIAL - 18 834,37 € HT
- Lot 07 – Serrurerie : SARL ODOUL et fils - 8 490,00 € HT
- Lot 08 – Mobilier : *infructueux*
- Lot 09 – Electricité / Chauffage électrique / VMC : RODIER SAS - 51 683,63 € HT
- Lot 10 – Plomberie sanitaire : *infructueux*

### Demande de subvention au titre des amendes de police

Question ajournée

### Implantation d'un poste de transformation ENEDIS à Escublac

Les projets privés d'installation de panneaux photovoltaïques, à Escublac, nécessitent l'implantation d'un poste de transformation par ENEDIS sur la parcelle A 716.

Les membres du Conseil Municipal autorisent le Maire à signer la convention afférente ainsi que toutes les pièces s'y rapportant.

### Actualisation des statuts du SGEV

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte les nouveaux statuts du Syndicat de Gestion des Eaux du Velay, actualisés lors de la réunion du 3 mars 2020, conformément au code des collectivités territoriales.

## **Constitution de la commission communication**

Suite à la démission d'une élue, la constitution de la commission communication a dû être révisée et un nouveau responsable désigné, à savoir M<sup>me</sup> Christelle GAUTHIER.

## **Nouveaux délégués au SMAT et au Centre de soins de Costaros**

Les membres du conseil municipal désignent M. Richard CHAUSSE comme nouveau délégué suppléant pour siéger au sein du SMAT du Haut-Allier, en remplacement de l'élue démissionnaire.

De même, M<sup>me</sup> Christelle GAUTHIER est désignée comme seconde déléguée pour siéger au centre de soins de Costaros.

## **Nouveau suppléant au correspondant de crise ENEDIS**

Les élus désignent M. ABRIAL Michel comme nouveau suppléant au correspondant de crise ERDF.

## **Questions diverses**

- Comptes rendus des conseils communautaires
- Choix des représentants dans les commissions communautaires
- Compte rendu de la commission énergies
- Point sur les campagnes d'alerte émises par la Préfecture 43
- Organisation de la vogue
- Changement de locataires au-dessus de la mairie
- Vente des chaînes du chasse-neige
- Demande de bancs au terrain de boules de Saint-Haon
- Demande d'un terrain de boules au Thord
- Réflexion sur le programme DETR 2021
- Organisation d'une course VTT dite circuit « GRAVEL »
- Demande d'organisation d'un stock-car
- Demande d'organisation d'une course à pied
- Article sur l'EVEIL de promotion de la commune